

Les actionnaires d’ENR Russia Invest SA sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le mercredi 13 juin 2018, à 10h30
Au Mandarin Oriental, Quai Turrettini 1, 1201 Genève

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels de ENR Russia Invest SA et comptes consolidés 2017, rapport de l’organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels de ENR Russia Invest SA et les comptes consolidés au 31 décembre 2017.

2. Décharge aux membres du Conseil d’administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

3. Décision relative à l’affectation du résultat de l’exercice 2017

Le Conseil d'administration propose de reporter à nouveau la perte au bilan d'un montant de CHF 303'488.-.

4. Election des membres et du Président du Conseil d’administration

4.1 Le Conseil d'administration propose d'élire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre et de Président du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.2 Le Conseil d'administration propose d'élire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le mandat de Dr. Roland M. Müller en sa qualité de membre du Conseil d'administration expire à la fin de la présente Assemblée générale, étant précisé que Dr. Roland M. Müller ne se rend pas disponible pour un nouveau mandat.

5. Election des membres du Comité de rémunération

5.1 Le Conseil d'administration propose d'élire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.2 Le Conseil d'administration propose d'élire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Si Dr. Walter Fetscherin est élu par l'Assemblée en qualité de membre du Comité de rémunération, le Conseil d'administration le nommera président de ce Comité.

6. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose d'élire l'étude ZELLWEGER & LOCCA, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, en qualité de représentant indépendant au sens des articles 8 et suivants de l'ORAb pour un mandat d'un an qui s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

7. Election de l’organe de révision et du réviseur des comptes statutaires et consolidés

Le Conseil d'administration propose de réélire BDO SA, succursale à Vernier, en qualité d'organe de révision et réviseur des comptes statutaires et consolidés pour un mandat expirant à la date de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8. Approbation de la rémunération globale du Conseil d’administration et de la Direction

8.1 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale du Conseil d'administration de CHF 235'000.- pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8.2 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale de la Direction de CHF 430'000.- (hors bonus) pour l'exercice social 2019.

9. Divers

Le rapport annuel (y compris le rapport de rémunération), les comptes consolidés et les comptes annuels 2017 ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés dès le 22 mai 2018 au siège de la Société, place du Molard 2-4, 1204 Genève. Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé au numéro de téléphone suivant: +41 22 510 26 26. Le rapport annuel (y compris le rapport de rémunération) est également disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.enr.ch.

Les actionnaires peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 6 juin 2018 à midi auprès de ENR Russia Invest SA, M. Ben de Bruyn, Téléphone +41 22 510 26 26, Email : contact@enr.ch, place du Molard 2-4, 1204 Genève, moyennant dépôt des actions ou d'une pièce justifiant leur dépôt auprès d'une banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale. Chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. En outre, chaque actionnaire a la possibilité de faire représenter ses actions à l'Assemblée générale par Me Christophe Zellweger en qualité de représentant indépendant conformément aux articles 8 et suivants ORAb, ZELLWEGER & LOCCA, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, Téléphone +41 22 311 72 22, Télécopie +41 22 310 95 61.

Les actionnaires auront également la possibilité de voter électroniquement en donnant une procuration et les instructions correspondantes à Me Christophe Zellweger en qualité de représentant indépendant sur le site Internet www.sherpany.com/enr. Afin de pouvoir voter électroniquement, les actionnaires devront suivre les instructions du formulaire annexé à la carte d'admission. Le vote électronique ou la modification d'instructions déjà données électroniquement au représentant indépendant est possible jusqu'au 11 juin 2018 à 23h59. Si un actionnaire a procédé au vote électronique, il ne pourra plus participer à l'Assemblée générale en personne.

Genève, le 22 mai 2018

Au nom du Conseil d’administration :

Le Président
Gustav Stenbolt